

Société de pêche L'APRON de Soubey



La société a été fondée en 2008 par Dominique Guichard de Saignelégier, décédé tragiquement à l'âge de 44 ans en 2012. Elle est aujourd'hui dirigée par un comité de six personnes présidé par Jean-Michel Gertsch et compte 34 membres.

L'article 1 des statuts stipule que le but de la société est de développer la pêche à la ligne, d'encourager ce loisir et de **favoriser les intérêts des pêcheurs**.

C'est en ce sens que le comité s'est efforcé, en 2017, de demander à l'autorité compétente, l'ENV de St-Ursanne, de veiller plus attentivement au respect de la législation en vigueur dans la „**Réserve naturelle du DOUBS**“. Il s'agit principalement de la **navigation** (heures autorisées, débit minimum 6 m³/s, interdiction des rafts et des paddles) et du **camping sauvage**.

En outre, la société participe chaque automne au nettoyage des bords du Doubs, en collaboration avec la Société d'Embellissement de Soubey.



Soubey, 23 janvier 2018, 350 m³/s !

Certains membres du comité de la société participent régulièrement aux séances mensuelles du comité de la FCPJ et peuvent ainsi informer les membres de tout ce qui concerne le DOUBS:

Si vous désirez demander votre admission au sein de la société, vous pouvez vous adresser à l'une des personnes suivantes :

Jean-Michel Gertsch, président, 079.696.97.66, j-m.gertsch@bluewin.ch

Francis Guerne, vice-président, 079.222.63.66, guernelajoux@bluewin.ch

Michel Lambert, secrétaire, 079.418.34.75, michellambert@bluewin.ch

Ursula Wälti, caissière, 079.434.47.05, waelti.u@gmail.com



Soubey, mars 2018